

Bruxelles, le 25 octobre 2021
(OR. en)

13088/21
OJ CRP1 37

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
27 octobre 2021 (10:00)

Format 1+1 (+1+1 en salles d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
Approbation des points "I" figurant en annexe

Points avec débat (II)

Transports

74. Directive modifiant la directive 2006/1/CE relative à l'utilisation de véhicules loués **1C**
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

Santé

75. Règlement modifiant le règlement (CE) n° 851/2004 instituant un Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) **1C** 13023/21
Préparation du trilogue

Énergie

76. Révision du règlement RTE-E **1C**
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

Télécommunications

77. Règlement concernant l'itinérance sur les réseaux publics de communications mobiles à l'intérieur de l'Union  
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue
78. Règlement sur la gouvernance européenne des données (acte sur la gouvernance des données)  
Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

Agriculture et pêche

79. Session du Conseil "Agriculture et pêche" du 15 novembre 2021: ordre du jour
(Pour les points relevant de la compétence du Comité des représentants permanents)

Divers

Points sans débat (I)**Affaires institutionnelles****Nominations**

- | | | |
|-----|---|-----------------|
| 80. | Un membre suppléant (FR) du Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu de travail
<i>Adoption</i> | 13044/21
SOC |
| 81. | Un membre titulaire (DK) du Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs
<i>Adoption</i> | 13041/21
SOC |
| 82. | Un membre suppléante (DK) du Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs
<i>Adoption</i> | 13046/21
SOC |

Autres

- | | | |
|-----|---|--------------------|
| 83. | Président de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV): procédure de sélection
<i>Approbation</i> | 12989/21
AGRI |
| 84. | Président suppléant de la chambre de recours de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV): procédure de sélection
<i>Approbation</i> | 12990/21
AGRI |
| 85. | Participation de tiers à la vidéoconférence informelle des membres du groupe "Compétitivité et croissance" (Haut niveau) du 4 novembre 2021
<i>Approbation</i> | 12983/21
COMPET |

Affaires portées devant les juridictions

- | | | |
|-----|---|-----------------|
| 86. | Affaire T-518/21 (European Paper Packaging Alliance/Commission européenne)
<i>Note d'information destinée au Comité des représentants permanents (1^{re} partie)</i> | 13080/21
JUR |
|-----|---|-----------------|

Environnement

87. Conclusions sur le principe du pollueur-payeur (rapport spécial n° 12/2021 de la CCE) 12961/21
Approbation ENV
88. Déclarations et déclaration relative aux forêts à signer au nom de l'UE lors des événements qui se tiendront en marge de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 26) 13197/21
Approbation ENV
Décision de recourir à la procédure écrite

Santé

89. Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) - 9^e session de la conférence des parties (COP9) (format virtuel, du 8 au 13 novembre 2021)
- a) Positions communes et positions de l'UE (sauf pour le point 6.4 de l'ordre du jour) *Approbation* 13021/21
SAN
- b) Position commune sur le point 6.4 de l'ordre du jour (fonds d'investissement) 13022/21
Approbation SAN
Décision de recourir à la procédure écrite

Actes délégués ou actes d'exécution

Agriculture

90. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant les annexes II, III et IV du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus d'acéquinocyl, de *Bacillus subtilis* souche IAB/BS03, d'émamectine, de flutolanil et d'imazamox présents dans ou sur certains produits 12914/21
12344/21
+ ADD 1 et 2
AGRILEG
Décision de ne pas s'opposer à l'adoption

-
-  Première lecture
-  Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur du Conseil)
-  Sur la base d'une proposition de la Commission
-